AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME
NUMÉROS 2025-11, 2025-12, 2025-13, 2025-14, 2025-15 ET 2025-16

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Mme Monique Polard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

QUE les règlements :

- numéro 2025-11 – Plan d'urbanisme
- numéro 2025-12 – Zonage et lotissement
- numéro 2025-13 - Construction
- numéro 2025-14 – Permis et certificat
- numéro 2025-15 – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- numéro 2025-16 – Plans d'aménagement d'ensemble (PAE)

ont été adopté lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2026.

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance, pour consultation, au bureau municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

Ces règlements entreront en vigueur après avoir obtenu le certificat de conformité de la MRC des Sources.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 9E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN 2026.

Monique Polard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 16 heures, le 9e jour du mois de novembre de l'an 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9e jour du mois de novembre de l'an 2026.

Monique Polard
Directrice générale et greffière-trésorière